



Apel Ecole Saint Jeanne d'Arc d'Herblay

Compte-rendu du conseil d'administration du Mardi 8 Janvier 2018

Étaient présents :

Hedjam Naïma notre référente de l'Apel 95.

Les membres du bureau :

Vinciane EVEZARD PEGUY (Présidente), Muriel VITORINO (Trésorière), Laetitia VINCENT (Vice-Trésorière), Céline LOONIS (Secrétaire) Elodie CATHAGNE MARTIN (Vice secrétaire).

Les membres du conseil d'administration :

Madame MEYER (Chef d'établissement), Ségolène YVALUN (Membre du CA), Arnaud DENOUAL (Membre du CA), Emeline LACROIX COCO (Membre du CA),

Absents ou excusés :

Jean-Christophe CRESPEL, Stéphanie LAPENNA (Vice-présidente), Ludivine MIKOLAJCZYK (Membre du CA), Christine DELPLAN (Membre du CA), Séverine JAGOU-LEGRAND (Membre du CA), Géraud D'ALBOY (Membre du CA), Dominique LEROI (Membre du CA), Isabelle MALABA (Membre du CA), Caroline LHOMMET FERREIRA (Membre du CA).

ORDRE DU JOUR

- Validation des deux CR
- Commission Galettes des Rois
- Commission Festival du Livre
- Commission Fête du printemps
- Retour sur l'opération Recytextile
- Retour sur les cadeaux de Noël des maternelles
- Point sur la trésorerie
- Point sur la restauration scolaire / conseil d'établissement
- Création d'une enveloppe solidarité
- Questions diverses

Présentation de Naïma, qui est la représentante de l'APEL 95 pour notre établissement.

Validation des Comptes Rendus des Conseil d'Administration

- Validation du Compte Rendu du 7 Novembre 2017
- Validation du compte Rendu du 9 Décembre 2017

Aucune remarque n'est formulée, les Compte-rendu sont donc approuvés à l'unanimité.

Il a été fait un point rapide sur les photos individuelles. Il reste encore quelques photos à récupérer auprès du photographe.

Commission « Galette des rois » :

Vente de 47 galettes en pré commande.

Date du 13 janvier à partir de 8h30

Vin chaud et jus de pomme chaud à préparer le matin puis à mettre en stand en même temps que la vente des galettes.

Il a été convenu que nous préparerions des ateliers

Atelier coloriage : achat de feutre et crayon de couleur.

Atelier conte : en attente de proposition de livre maintenu par Elodie et Ségolène.

Atelier culinaire : atelier maintenu par les maîtresses.

Festival du livre :

Livraison du matériel prévue pour le 30 mars.

Date de l'action : 3-7 avril.

Il est retenu de faire une Convention de partenariat et validé qu'il y aura un support de communication.

Commande faite auprès de la mairie pour les tables et chaises.

Nous sommes en attente du thème par les maîtresses.

A la suite du festival du livre le dernier samedi il est prévu un après-midi culturel avec le Père Charles et Mme Meyer proposition communautaire multi culture et demande de plat traditionnel et de costumes pour un atelier multiculturel.

Il est convenu de faire un rappel de cet évènement lors de la fête du printemps par affiche et/ou mail aux parents.

Fête du printemps :

Date validée au 17 mars sur le parvis de L'église.

Prévenir mairie et préfecture pour demande de matériel.

Organisation à définir avec Elodie, Ségolène et Nathalie, pour les achats de nourriture : bonbon, jus de fruits, brioche et café en vente.

Vérifier si apéritif offert par L'OGEC comme l'an dernier.

Il est évoqué de faire régulièrement un bilan sur le site internet des commissions réussies avec des photos pour montrer le côté convivial et les différentes missions de l'APEL.

Recytextile :

Opération réussie : 231 kg de textile récolté. A eu lieu du 11 au 18 décembre à l'école. Affichage sur le tableau et sur le site.

Il est évoqué de changer de mission l'an prochain en gardant le côté caritatif (banque alimentaire 2016, Recytextile 2017, ...) ces bonnes actions plaisent aux parents et aux enfants.

Cadeaux de Noel :

95 cadeaux offerts aux élèves de maternelle par leurs maitresses.

Il a été évoqué que les maitresses ont dépensé moins que le budget initialement voté (11 euros par enfant au lieu des 13 votés).

Point trésorerie :

Solde bancaire au 30 Décembre 2017 : 4531,40 euros

Solde en janvier 6885,82 euros

Restauration scolaire :

La Direction Diocésaine en lien avec l'APEL NATIONAL ET L'APEL 95 recommandent au chef d'établissement la mise en place d'un « conseil d'établissement » ayant comme objectif d'effectuer une relecture des évènements passés.

Ce conseil est composé de l'équipe éducative, de l'école, de représentants de

parents, de représentants de l'APEL 95 et de la Direction Diocésaine et éventuellement de quelques élèves.

Il est donc porté au vote du CA la proposition de création d'un tel conseil au sein de l'école Sainte Jeanne D'Arc, ce qui nous permettrait d'y inclure une commission sur la restauration scolaire.

Mme Meyer nous informe que dans le projet d'établissement il est prévu de mettre en place un tel conseil au sein de l'école d'ici la fin de l'année, ainsi la proposition n'est pas soumise au vote. Ce Conseil aura lieu 2 fois par an.

Certains parents se plaignent des menus de la cantine ;

Il est précisé que Mme Meyer, chef d'établissement reçoit des propositions de menu créés par une diététicienne puis les choisit ensuite. Les enseignants mangent le même menu que les élèves et en sont satisfaits.

Le chef d'établissement rappelle également que les parents qui ne sont pas satisfaits doivent se manifester autrement que par des plaintes orales et que cela nous permettrait de « calculer » le taux de mécontents afin de mesurer la pertinence d'une action.

Proposition de Naïma notre représentante de l'Apel : proposer à quelques membres de L'APEL de manger un plat de la cantine.

Enveloppe de solidarité :

Provisionner une enveloppe financière afin de soutenir les familles en difficulté. L'école soutient déjà les familles en difficultés mais l'APEL considère qu'il est de son devoir d'ajouter un soutien financier si nécessaire.

Création de l'enveloppe de solidarité validé à l'unanimité par les membres du CA. Cette enveloppe sera disponible à discrétion et sous certaines conditions.

Questions diverses :

- Association Espoir IRAK Me GASPARD a fait une présentation de son action au sein de l'APEL 95 lors du dernier CA et si les établissements le souhaitent une intervention est possible dans les écoles.
- Mutualisation du matériel des différentes écoles, prêt de matériel encadré par l'APEL 95.
- La demande de subvention « voyage scolaire » sera faite en février et celle du « numérique » est en cours.
- Prochaines dates du CA de l'APEL 95 : 5 mars, 14 mai et 18 juin.

- Séminaire sur la pédagogie positive le 24 mars 9h-16h proposé par l'APEL 95 un samedi avec des réunions et ateliers.
- Point sur la kermesse du 23 juin 2018. Thème sur le Western Cowboy validé.
- Il est demandé de commencer le démarchage pour la tombola.
- Il sera mis dans le tableau une affiche sur le site internet de l'APEL.
- Il est évoqué la possibilité de créer des flyers sur l'APEL notamment pour les nouvelles familles afin de nous faire connaître.

Exclusion :

Les statuts de l'association prévoient une possible exclusion d'un membre du CA si cette dernière ne se présente pas 3 fois au CA sans justificatif, le cas est posé pour un membre du CA et validé.

Prochain CA :

Le prochain Conseil d'administration se déroulera exceptionnellement le mardi 13 Février afin de préparer la fête du printemps.

Le bureau se réunit le 6 février pour avancer sur les ODJ et Commissions à venir.